







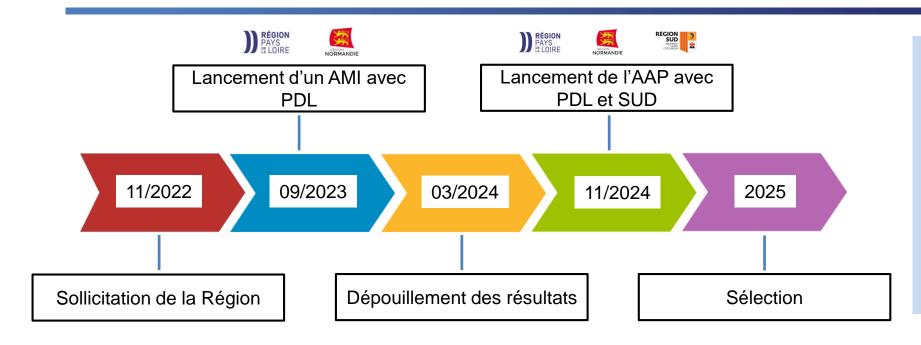


De nouvelles synergies Etat (ANR) – Régions : Impacts du Changement Climatique sur les Ecosystèmes Régionaux – ICCER 2025

Lancement de l'AAP: 4 Novembre 2024

Clôture du site de dépôt : 6 janvier 2025, 17h (heure de Paris)

ICCER 2025 – Une démarche concertée et inclusive

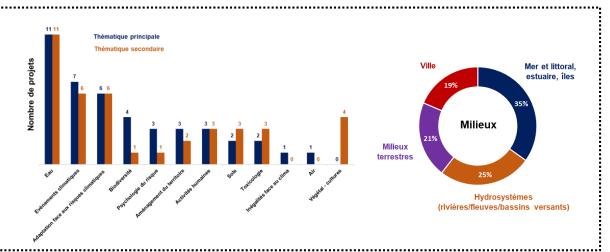


ICCER 2025 c'est:

- Une approche par et pour les personnes concernées
- Une démarche cousue sur les spécificités des territoires
- Une action commune menée dans un contexte budgétaire tendu
- > 3.5 M€ consacrés aux enjeux climatiques régionaux

AMI ICCER 2024

- 43 lettres d'intention
- · 183 partenaires sur 12 Régions
- Forte composante inter-régionales sur les collaborations





Caractéristique de l'AAP ICCER 2025

Les collectivités territoriales se saisissent de la question du changement climatique (CC) afin d'infléchir toutes les **politiques publiques** dans le sens **d'une prise en compte globale des enjeux**



Nécessité de produire des connaissances théoriques et empiriques à la fois spécifiques et mobilisables par tous et toutes afin de favoriser l'adaptation et éviter des mesures qui ne répondent pas aux enjeux climatiques actuels dans un contexte très évolutif.

Objectif : produire des nouvelles connaissances avec un fort ancrage territorial et renforcer celles existantes afin de :

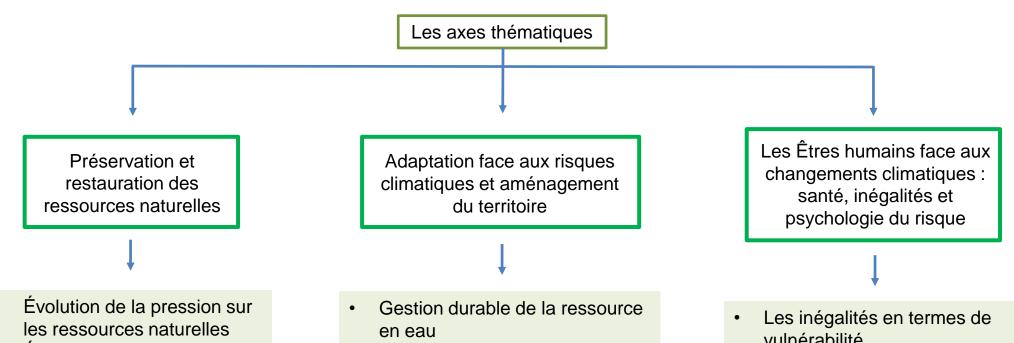
- Atténuer
- Limiter
- Contrôler
- Empêcher les effets des événements liés aux CC







Caractéristiques des projets : les axes scientifiques



- Évolution de la biodiversité
- Biogéochimie des contextes urbains et ruraux
- La modélisation des impacts des évènements extrêmes

- Aménagement du territoire
- Travaux prospectifs sur le devenir de filières économiques
- Les aléas hydriques
- L'analyse du risque industriel

- vulnérabilité
- La santé environnementale
- L'adaptation et le renouvellement des modes de vie
- La construction d'un nouveau paradigme social



Dépôts









Clôture AAP **ICCER**

Instructions des éligibilités

Affectations aux départements

Sollicitation des expert.e.s

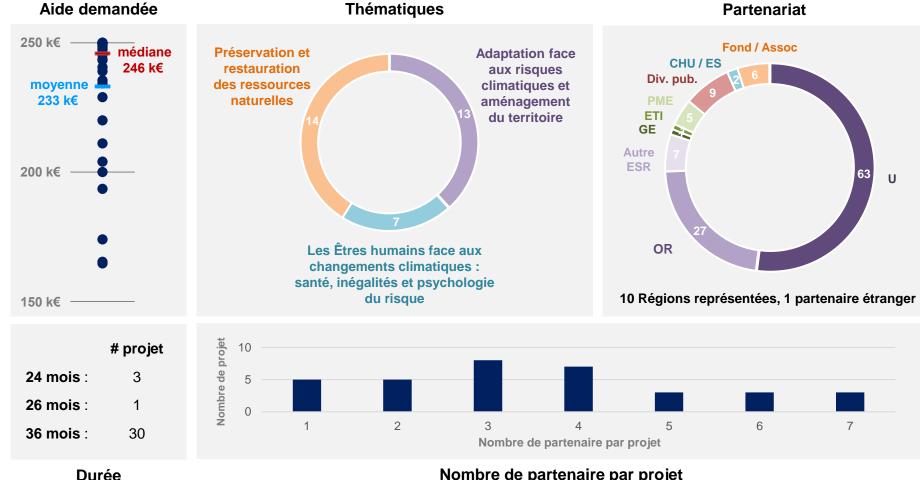
Réception des expertises

Comité de pilotage ANR

> Comité de sélection régional

Publication de la sélection

45 projets « ouverts », dont 34 recevables et éligibles :



Caractéristiques des projets et éligibilité

Durée maximale admise : 36 mois

Plafond d'aide : 250 k€

> Catégorie de R&D : Recherche fondamentale, Développement Expérimentale et Recherche Industrielle

Eligibilité (conditions cumulatives)

- Coordination assurée par un OR implanté dans une des trois Régions Cofinanceuses (RC)
- > 50% à minima du budget demandé par des partenaires implantés dans une ou plusieurs régions partenaires
- Entreprises éligibles aux aides ICCER 2025, mais pas éligibles à la coordination des projets
- Caractère unique de la proposition de projet
- Complétude du dossier à <u>l'heure</u> et <u>date de clôture</u> (DocSci 12 pages, rédaction en anglais souhaitée, formulaire en ligne saisi)

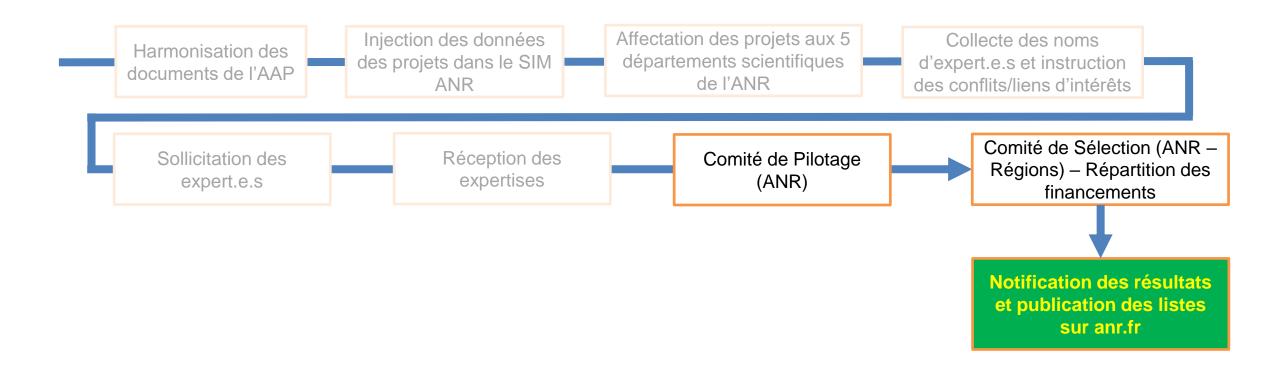
IMPORTANT

Les propositions considérées comme non éligibles ne sont pas évaluées et ne peuvent pas faire l'objet d'un financement.

Une proposition peut cependant être déclarée inéligible à tout moment du processus de sélection.



Processus de sélection





Comité de pilotage ANR

(14 mars 2025)

Clôture AAP ICCER

Instructions des éligibilités

Affectations aux départements

Sollicitation des expert.e.s

Réception des expertises

Comité de pilotage ANR

Comité de sélection régional

Publication de la sélection

- 1. Caractère novateur, originalité et positionnement par rapport à l'état de l'art ;
- 2. Caractère inter et/ou pluridisciplinaire de la proposition;
- Adéquation des objectifs du projet et de sa méthodologie aux thématiques ciblées par l'axe scientifique choisi :
- 4. Qualité et compétences du coordinateur ou coordinatrice et du consortium ou de l'équipe au regard des thématiques de l'appel à projets ;
- 5. Adéquation des moyens mis en œuvre et demandés aux objectifs du projet ;
- 6. Potentialité d'application et de valorisation des résultats obtenus à court et/ou moyen termes ;
- 7. Actions de transfert : vis-à-vis du monde socio-économique ;
- 8. Actions de promotion de la culture scientifique, technique et industrielle...

Note	Signification
0	Critère non traité ou ne pouvant être évalué avec les informations fournies
1	Insuffisant : critère traité de manière superficielle et non satisfaisante.
2	Médiocre : critère traité de façon relativement satisfaisante mais il y a de sérieuses faiblesses.
3	Bien : critère bien traité mais il y a des améliorations nécessaires.
4	Très bien : critère très bien traité, quelques améliorations sont encore possibles.
5	Excellent : critère parfaitement traité, les lacunes éventuelles sont mineures.



Comité de sélection régionale









(17 et 27 mars 2025)

06.01.25 Clôture AAP ICCER

Instructions des éligibilités

Affectations aux départements

Sollicitation des expert.e.s

Réception des expertises

Comité de pilotage ANR

Comité de sélection régionale

Publication de la sélection

Comité de pilotage ANR - évaluation scientifique des propositions sur 8 critères, permettant d'attribuer une note globale de A+ à C :

- 1. Caractère novateur, originalité et positionnement par rapport à l'état de l'art ;
- 2. Caractère inter et/ou pluridisciplinaire de la proposition;
- 3. Adéquation des objectifs du projet et de sa méthodologie aux thématiques ciblées par l'axe scientifique choisi ;
- 4. Qualité et compétences du coordinateur ou coordinatrice et du consortium ou de l'équipe au regard des thématiques de l'appel à projets ;
- 5. Adéquation des moyens mis en œuvre et demandés aux objectifs du projet ;
- 6. Potentialité d'application et de valorisation des résultats obtenus à court et/ou moyen termes ;
- 7. Actions de transfert : vis-à-vis du monde socio-économique ;
- 8. Actions de promotion de la culture scientifique, technique et industrielle...

Comité de sélection régionale - sélection des projets parmi les projets ayant obtenu une note

- > B lors du comité de pilotage et prenant en considération :
 - 1. Qualité scientifique du projet;
 - 2. Priorités stratégiques régionales;
 - 3. Budget de l'appel.





Merci pour votre attention

Pour plus d'informations :

www.anr.fr

www.appelsprojetsrecherche.fr (portail unique des AAP) https://dataanr.opendatasoft.com/ (Data@ANR)

Isidore.decostaire@anr.fr Salvatore.costanzo@anr.fr Jessica.rohrbach@anr.fr

